



POLLUTION AUX PARTICULES



MESSAGE DES RECOMMANDATIONS COMPORTEMENTALES Episode de pollution à l'OZONE (O₃)

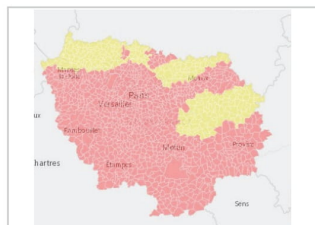
Risque de dépassement du seuil d'information et de recommandation pour la journée du 20/06/2025

Référence : Arrêté interpréfectoral NR 2016-01383 du 19 décembre 2016 relatif aux procédures d'information – recommandation et d'alerte du public en cas d'épisode de pollution en Ile-de-France

19/06/2025

Prévision pollution :

OZONE



140 à 180 µg/m³

20/06/2025

Prévision pollution :

OZONE



170 à 200 µg/m³

Explication de l'épisode et évolution

Les conditions météorologiques estivales, chaudes et ensoleillées, sont favorables à la formation d'ozone dont les concentrations devraient dépasser le seuil d'information et de recommandations. La qualité de l'air sera globalement mauvaise sur l'Île-de-France.

Recommandations comportementales



Utiliser les moyens de transports les moins polluants: Vélo, transports en commun, covoiturage



Réduire la vitesse de circulation



Réduire les émissions polluantes des acteurs économiques



Maîtriser les consommations énergétiques liées au chauffage



Différer les déplacements. Contourner l'agglomération par la rocade francilienne pour les PL en transit PTAC +3,5T

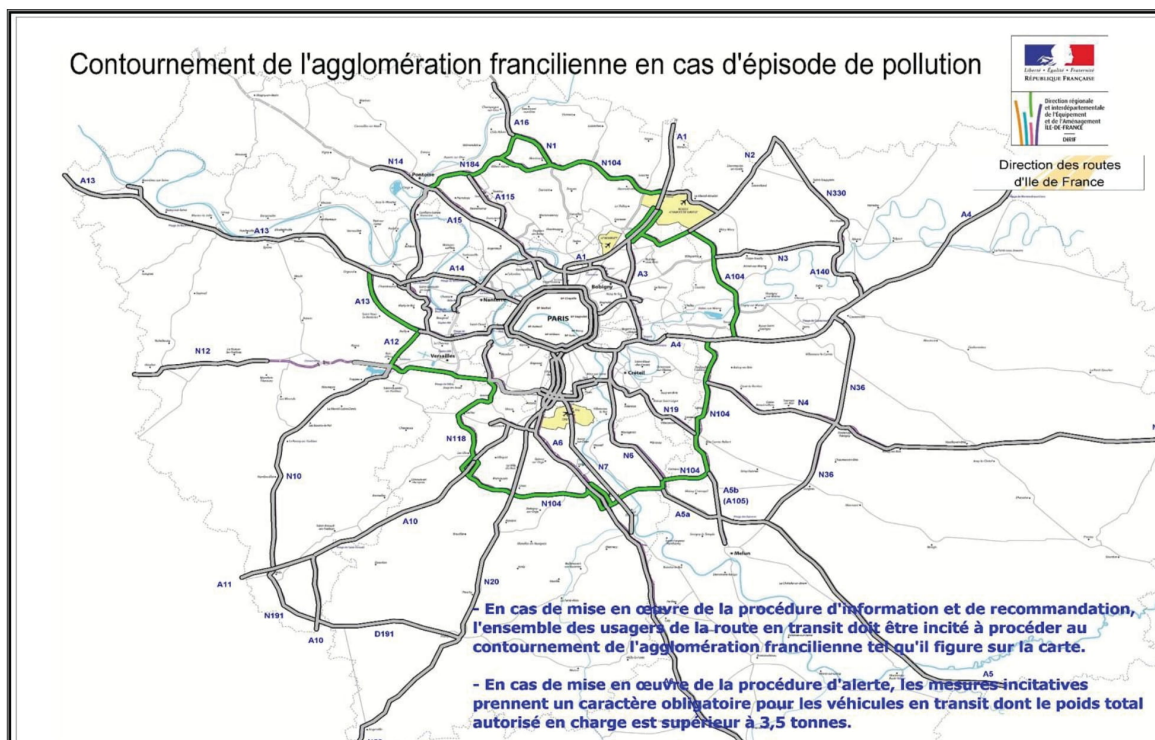
Il convient enfin aux préfets de département de faire renforcer sur leur ressort :

- Les contrôles du respect des vitesses réglementaires sur la voie publique.
- Les contrôles antipollution des véhicules circulant sur la voie publique.
- La vérification des contrôles techniques obligatoires des véhicules circulant sur la voie publique.
- Les contrôles de présence de matériels de débridage sur les cyclomoteurs.
- Les contrôles du respect des interdictions de brûlage de déchets.

Les Préfets de département rendront destinataires des mêmes recommandations comportementales les présidents des conseils départementaux, les maires, les présidents d'EPCI et les professionnels concernés de leur département. Ils les mettront en ligne sur leur site Internet.

Évolution prévue de l'épisode de pollution pour le 21/06/2025

persistence



MAIRIE DE MAUPERTHUIS

14 bis rue du Parc
77120 MAUPERTHUIS
01.64.03.16.27

Nous contacter

